



COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM

Société anonyme au capital de 122.597.800,00 dirhams
Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca Rabat - CASABLANCA
R.C. Casablanca n° 30 831

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 MAI 2018

L'Assemblée Générale Mixte de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM.SA** » s'est réunie le 21 mai 2018 à 10 heures au siège social : Km 13,5 Autoroute Casa-Rabat à Casablanca sous la Présidence de **Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI**.

L'Assemblée Générale Mixte a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a étendu son objet social.

Ainsi, elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Elle a ainsi, décidé la distribution d'un dividende de **45 (quarante-cinq) Dirhams par action**, réparti entre 32 dirhams au titre de dividendes de l'exercice 2017 et 13 dirhams au titre de dividendes exceptionnels, qui sera mis en paiement à partir du 28 septembre 2018, auprès de BMCE BANK.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 22 mars 2018 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, ainsi que les attestations des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.